

la lettre % d'attac

AGIR POUR LA JUSTICE SOCIALE
ET ÉCOLOGIQUE

COMITÉ ATTAC PARIS 19^e-20^e

UN ANNIVERSAIRE QUE L'ON NE PENSAIT PAS FÊTER

En décembre 1997, dans un éditorial passé à l'histoire, *Le Monde diplomatique* fustigeait « le marché » et proposait de créer un outil pour instituer une taxe sur les transactions financières, théorisée en 1972 par le prix Nobel d'économie James Tobin. Attac voyait le jour dans les mois qui suivirent et souffle cette année ses 25 bougies.

Avec l'engagement de citoyens et citoyennes déterminé.e.s, nous avons œuvré comme un formidable groupe de pression civique. Alors qu'elle était vue comme une hérésie ou un doux rêve, la taxe Tobin existe aujourd'hui. En 25 ans, Attac a largement élargi son panel d'activités pour se préoccuper de justice fiscale et sociale, de contrôle démocratique du financement de l'économie, de justice climatique et de bifurcation écologique, de contrôle des multinationales, des accords de libre-échange, de l'emprise du capitalisme numérique, de démantèlement du patriarcat et de promotion de la solidarité sociale et écologique. Pour ce faire, nous voulons construire des alliances entre mouvements sociaux à toutes les échelles afin de faire vivre nos engagements.

Nos modes d'action ont également évolué, allant du plaidoyer, de la production de notes et de livres à la désobéissance civile. Vingt-cinq ans de luttes et, pourtant, les combats sont encore là. Nous n'avons pas pu vaincre le néo-libéralisme mondial, ni le repli sur soi. Mais nous brandissons plus que jamais les valeurs de l'altermondialisme et nous vous invitons à nous rejoindre pour leur faire leur fête, à eux qui détruisent notre monde.

Immigration : misérable obsession du gouvernement

La 29^e loi sur l'immigration (depuis 1980) qui se prépare portera la patte de Gérald Darmanin: «Rendre la vie impossible pour les migrant.e.s.» Quelle ambition! À la hauteur de son programme, digne d'un enfant de maternelle : «Etre gentil avec les gentils, méchant avec les méchants.»

L'attitude de nos dirigeants vis-à-vis du phénomène migratoire relève du « comique de répétition, ou plutôt tragique de répétition », affirme François Héran, en charge de la chaire Migrations et sociétés au Collège de France. Certes, les déplacements forcés dans le monde ont atteint en 2022 le chiffre record de 100 millions, selon les chiffres du Haut Commissariat aux réfugiés des Nations Unies. Mais la part de l'Europe, et plus encore de la France, dans l'accueil de ces déplacés est mineure en comparaison des pays du Sud, et bien en-dessous de leur place relative dans le monde en termes démographiques ou économiques.

Et que dire des mensonges lancinants sur le coût des immigrés pour une nation! « Dans tous les pays, la contribution des immigrés sous la forme d'impôts et de cotisations est supérieure aux dépenses que les pays consacrent à leur protection sociale, leur santé et leur éducation », lit-on dans un rapport de l'OCDE portant sur ses vingt-cinq États membres entre 2006 et 2018. De fait, les travailleurs étrangers sont très sur-représentés dans la tranche des actifs de la pyramide des âges. Bien sûr, nous ne partageons pas les valeurs strictement économiques de l'OCDE, mais l'épouvantail des étrangers venant dévorer une part de notre gâteau est trop souvent agité pour ne pas le démanteler.

C'est d'autant plus facile d'agiter les peurs de la part du pouvoir que l'émigration italienne, portugaise, espagnole... s'étant tarie, c'est l'Afrique du Nord et sub-saharienne qui fournit un peu plus de 45% des bras étrangers. Et c'est tout notre passé colonial qui ressurgit! L'immigration et le racisme se télescopent.

Alors, de grâce, cessons d'alimenter la peur de l'autre. C'est en vivant avec lui que la tolérance augmente et que le rejet recule. C'est pourquoi nous serons nombreux à nous mobiliser contre cette nouvelle loi inutile et inhumaine, qui devrait occuper l'espace public en février.



À VOS AGENDAS!

- **AperAttac, jeudi 26 janvier, à partir de 18 h 30**, rendez-vous des amis d'Attac, en mode auberge espagnole, au CICP, 21 ter rue Voltaire, Paris 11^e.
- **Rencontre des comités locaux Attac île-de-France, samedi 28 janvier, de 13 h 30 à 18 h**, au CICP, 21 ter rue Voltaire, Paris 11^e.
- **Zadimanche, dimanche 29 janvier, à 11 h**, rendez-vous à la Patte d'Oie de Gonesse, pour sauver ses terres. <https://ouiauxterresdegonesse.fr>
- **Six mois après la création de la NUPES, où va la gauche ?, mercredi 1^{er} février, 20 h**, débat organisé par la revue *Contretemps*, au Lieu-Dit, 6 Rue Sorbier, Paris 20^e
- **#StopSettlements** se propose de recueillir en un an les signatures d'un million de citoyens pour interdire en Europe le commerce des produits des colonies israéliennes illégales. (www.platorme-palestine.org/StopSettlements).

QUI SOMMES-NOUS ?

Association d'éducation populaire par l'action et la réflexion, Attac lutte contre l'hégémonie de la finance et la marchandisation du monde, pour des alternatives sociales, écologiques et démocratiques.

NOUS CONTACTER

Site Attac France : www.france.attac.org
Comité local Paris 19^e-20^e : attacparis20@attac.org ou 18 rue Ramus, Paris 20^e
Informations, réflexions, campagnes : <http://www.attac-paris19-20.org/>

RÉFORME DES RETRAITES: UN PROJET INJUSTIFIABLE

Report de l'âge légal de la retraite à 64 ans et avancement à 2027 de l'obligation d'avoir cotisé 43 années pour bénéficier d'une retraite à taux plein: le projet de réforme des retraites présenté le 10 janvier par le gouvernement constitue, après la réforme de l'assurance chômage, une nouvelle et grave remise en cause de notre système de protection sociale. Comment le gouvernement justifie-t-il ce projet ?

La première explication avancée par Emmanuel Macron pour justifier son projet de réforme était que la transition écologique, le sauvetage de l'hôpital et la rénovation de l'école exigent des ressources importantes. Ce qui est tout à fait exact ! Sauf que le financement des dépenses publiques relève de l'impôt et non pas des cotisations sociales qui, elles, ont vocation à financer la seule protection sociale, dont les retraites. L'argument était incohérent et a dû être rapidement abandonné.

Le gouvernement est revenu à l'argumentaire classique de toute mesure régressive en matière de retraites : leur système de financement par répartition serait menacé de faillite et la réforme annoncée la seule solution pour le sauver.

L'épouvantail du déficit

À l'appui de cet argument, le gouvernement invoque les projections du Conseil d'orientation des retraites (COR), publiées en septembre dernier, qui annonceraient un insupportable creusement, année après année, du déficit du système. Faire dire au COR ce qu'il ne dit pas, c'est avoir une lecture biaisée, voire carrément mensongère, de son rapport. Celui-ci souligne d'emblée que ses résultats « ne valident pas le bien-fondé des discours qui mettent en avant l'idée d'une dynamique non contrôlée des dépenses de retraite ».

Après deux ans d'excédents (900 millions d'euros en 2021 et 3,2 milliards d'euros attendus en 2022), la branche retraite de la Sécurité sociale devrait certes accuser, entre 2023 et 2032, un déficit – au demeurant limité – de 0,4 à 0,8 point de PIB. Mais ce résultat tient pour l'essentiel à ce que le scénario macro-économique qui sous-tend ces projections repose sur l'hypothèse d'une croissance très ralentie et d'une forte augmentation du chômage entre 2028 et 2032.

Il s'agit là, note le COR, « d'un artefact lié à la méthode de projection : rien ne permet

d'anticiper que la conjoncture économique sera particulièrement déprimée sur la période 2028-2032 ».

En d'autres termes, le COR met lui-même en doute les projections de déficit par lesquelles le gouvernement prétend justifier sa réforme. En outre, il relève que, du fait des mesures déjà adoptées, la part des dépenses de retraites dans le PIB, indicateur qui permet d'évaluer la soutenabilité financière du système, sera stable ou en diminution jusqu'en 2070, malgré le vieillissement de la population.

Au demeurant, si le gouvernement tenait vraiment à prévenir l'apparition d'un déficit du système de financement des retraites, il aurait à sa disposition bien des moyens autres que le report de l'âge de départ en retraite. Il pourrait, par exemple, revenir sur les exonérations de cotisations employeurs sur les salaires supérieurs à 1,6 fois le SMIC ; soumettre l'épargne salariale (intéressement et participation) à cotisation retraite ; revenir sur la réduction des impôts de production accordée aux entreprises ; augmenter les cotisations employeurs et salariés sur les salaires au-dessus du plafond de la Sécurité sociale... L'économiste Michaël Zemmour a montré que ces diverses mesures pourraient apporter 35 milliards par an au volet retraite de la Sécurité sociale, soit beaucoup plus que le déficit pronostiqué par le COR.

Un choix de société

Quel que soit l'angle sous lequel on le considère, le projet de réforme des retraites ne se justifie pas. Le pouvoir, qui ne l'ignore pas, avance donc en parallèle un autre argument, qui se voudrait de bon sens : puisque nous vivons plus vieux, il est normal que nous travaillions plus longtemps.

Est-il vrai, tout d'abord, que nous vivons plus longtemps ? Les statistiques ne le

EMMANUEL MACRON VEUT REPOUSSER L'ÂGE DE DÉPART À LA RETRAITE À 65 ANS

ET ON ÉCONOMISERA D'AUTANT PLUS D'ARGENT QUE PRÈS DE 30% DES FRANÇAIS LES PLUS PAUVRES SERONT DÉJÀ MORTS...

MAIS AVANT DE MOURIR, ILS AURONT FINANCÉ EN PARTIE LA RETRAITE DES RICHES QUI VIVENT VIEUX.

VOYEZ-VOUS, ÊTRE DE DROITE, C'EST TOUT UN ART !



confirmer pas. S'il est vrai que l'espérance de vie en bonne santé à 65 ans, c'est-à-dire le nombre d'années qu'une personne peut espérer vivre sans souffrir d'incapacité dans les gestes de la vie quotidienne, a sensiblement augmenté entre 2010 et 2020, ce n'est pas le cas de l'espérance de vie globale. Nous vivons en meilleure santé, mais pas vraiment plus longtemps.

Admettons pourtant qu'il nous faille travailler plus longtemps. Encore faut-il trouver un emploi, ce qui, passé 60 ans, est loin d'être facile ! Plus du quart des Français âgés de 61 ans et plus se retrouvent dans une zone inconfortable, où ils ne sont ni en emploi, ni à la retraite et doivent leurs moyens d'existence à la solidarité nationale : indemnité invalidité, allocation chômage ou minima sociaux.

Enfin, c'est l'argument lui-même qui vaut d'être questionné. Est-il vraiment normal que l'allongement de la durée de vie entraîne une augmentation du nombre des années travaillées ? Le progrès social ne serait-il pas, au contraire, que l'allongement de la durée de vie en bonne santé permette à nos aînés, après quarante et quelques années de labeur, de jouir un peu plus longtemps de la liberté de se consacrer enfin à des activités choisies plutôt que de continuer à trimer pour le profit d'un employeur ?

Il y a là un choix de société. Le gouvernement a le sien. Ce n'est pas le nôtre.

J'adhère à Attac pour 2023 ! <https://france.attac.org/agir-avec-attac/adherer#sous>

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE